

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

-----  
**COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE**  
-----

**SECRETARIAT PERMANENT**  
-----

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/006-2016/CNT**

***Pour le recrutement  
d'un Auditeur Comptable et Financier pour le projet PDIL 2***

Le Government Gabonais se propose de financer avec l'appui de la Banque mondiale un Projet de Development Local dénommé Project de Development des Infrastructures Locales (PDIL) dont une première phase avait déjà fait l'objet d'un financement entre 2006 et 2011.

Ce projet est exécuté dans le cadre d'un programme dit Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (TIPPEE).

Les TIPPEE ont été mis en place par le gouvernement aux fins d'améliorer (1) l'accès des populations des quartiers sous intégrés aux services de base et (2) l'accès durable des PME aux marchés de travaux de génie civil et de construction.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (CN-TIPPEE) se propose de s'attacher les services d'un consultant pour l'assister dans la réalisation des opérations comptables et financières du projet PDIL 2.

L'objectif de l'Audit Comptable et financier est de formuler, après un examen approfondi des procédures et des états financiers et après chaque exercice comptable clos une opinion sur :

- l'état des ressources et des dépenses du projet en rapport avec le financement de la BIRD et du Gouvernement ;
- la situation nette issue du financement du projet ;
- les ressources mises à la disposition du projet et leur utilisation aux fins des activités pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du projet ;
- la conformité entre l'exécution financière du projet et les recommandations de l'accord de financement ;

Les états financiers préparés et élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du projet.

Les firmes de consultants éligibles sont invitées à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinentes pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- Déclaration éventuelle de groupement ;
- Fiche de présentation du candidat (domaine d'expertise, brochure, plaquette, site web, etc. ;
- Qualifications de la firme;
- Références récentes et pertinence en missions similaires avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Etat des personnels clés et appui disponibles sans pour autant donner des données sur les experts individuels ;

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011 révisés en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Justifier d'au moins quinze (15) années d'expérience au minimum en audit des comptes des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux ;
- Justifier d'une expérience avérée dans la maîtrise des procédures de gestion financières des bailleurs de fonds ;

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la Sélection au moindre coût (SMC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Firmes de consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon** ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 10 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : [tippegabon@cntippee.org](mailto:tippegabon@cntippee.org)

Les plis porteront la mention suivante : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Auditeur Comptable et Financier pour le projet PDIL 2** ».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) ou en une version électronique (avec accusé de réception), doivent parvenir **au plus tard le 20 Mai 2016 à 13h00 (heure locale GMT + 1)**, à l'adresse suivante : **Commission Nationale des TIPPEE, quartier Glass Immeuble Volvo (2ème étage) - Libreville – Gabon, Email: [tippegabon@cntippee.org](mailto:tippegabon@cntippee.org).**